

<i>Titre de l'essai :</i>	Evaluation de nouveaux hybrides d'agrumes triploïdes	
<i>Code de l'essai :</i>	EET.CLE.01.03	
<i>Partenariats :</i>		
<i>Auteur</i>		
<i>Rédition</i>	<i>Version</i>	<i>Date</i>
<i>Auteur</i>	<i>N. Dubreuil</i>	

Sommaire

Thème de l'essai

But de l'essai

Facteurs et modalités étudiés


Matériel et Méthode

Résultats détaillés

Conclusion de l'essai

VALIDATION FIRME
Date et visa :

VALIDATION RESPONSABLE ESSAIS
Responsable : J Balajas
Date :
Visa:

Approbateur	
Nom	J.Balajas
Fonction	Responsable essais
Date	19/02/2016
Visa	

Agrumes 2019

Evaluation de nouveaux hybrides d'agrumes triploïdes

Date : 27/03/2020

Rédacteur(s) : N. Dubreuil

Titre de l'action : Evaluation de nouveaux hybrides d'agrumes triploïdes

1. Thème de l'essai

La Corse est la première région française productrice de petits agrumes d'épluchage facile de type Clémentine/Mandarine avec 25 000 tonnes en 2013. La période de production est courte allant de mi-octobre à mi-janvier. La Corse possède des atouts indéniables pour la culture des agrumes comme le montre le succès de la Clémentine de Corse. Pourtant, passé le mois de Janvier, la Corse ne produit quasiment plus d'agrumes (exceptées de faibles productions de pomelos et d'oranges) alors qu'il y a un marché et les infrastructures de conditionnement sont disponibles.

Près de 1000 hybrides de mandariniers ont été créés et sont évalués en Niveau 1 en Corse. A ce jour, plus de 300 hybrides obtenus entre 1994 et 2003 ont pu être évalués par le CIRAD. Cette évaluation a permis de mettre en place un premier essai (niveau 2), comprenant 7 hybrides présélectionnés. Cet essai est actuellement en place et suivi par le CIRAD. Ce projet arrivant dans sa phase de maturité, il a été proposé par les partenaires CIRAD/AREFLEC et l'AOPn de transférer le suivi des triploïdes en Niveau 2 à l'AREFLEC dès 2014. Pour compléter les essais en place, de nouvelles plantations seront réalisées en fonction des résultats du niveau 1 (comité de dégustation) dans le cadre du projet Inov'Agrume géré par le CIRAD et validé par le comité opérationnel.

2. But de l'essai

Evaluer sur les plans agronomiques et organoleptiques les nouveaux hybrides sélectionnés pour la tranche de plantation 2016.

3. Facteurs et modalités étudiés

Six variétés ont été plantées :

- 4 hybrides de Mandarinier Fortune x Mandarinier Ellendale Tarenco,
- 2 hybrides de Mandarinier Fortune x Tangelo San Jacinto.

Chaque variété a été greffée sur deux porte-greffes : le *Poncirus pomeroi* et le 'Citrange C35' (6 arbres par combinaisons).

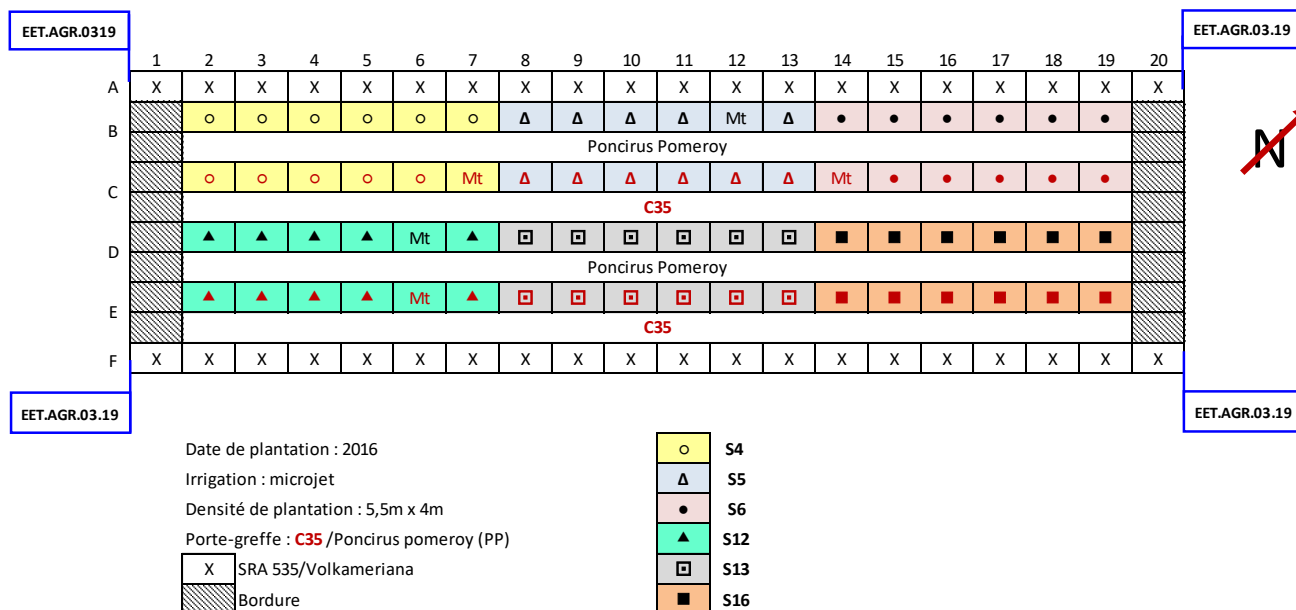


Figure 1 : cartographie du dispositif

4. Matériel et méthodes

Vigueur des arbres : un relevé des circonférences du greffon (15 cm au-dessus du point de greffe) et du porte-greffe (15 cm au-dessous du point de greffe) sera effectué.

Echantillonnage : cette mesure concerne tous les arbres. Le relevé est réalisé chaque année au même niveau pour chaque arbre (repéré par une marque).

Fréquence - Période : Une fois, avant le redémarrage végétatif (février-mars).

Floribondité : un relevé de l'intensité de floraison est réalisé. L'intensité de floraison est notée par une échelle d'intensité de 0 à 5 (0 étant l'absence de fleur et 5 une très forte floraison).

Echantillonnage : cette mesure concerne tous les arbres de la parcelle.

Fréquence – Période : une fois dans l'année au moment où 60% des fleurs de l'arbre sont ouvertes.

Mise à fruit des arbres : les arbres n'étant pas en pleine production, une observation des combinaisons portant des fruits sera réalisée.

5. Résultats détaillés

L'affinité moyenne est relativement homogène (entre 0,71 et 0,78) sur l'ensemble des combinaisons sauf pour la variété S6. D'une part, l'affinité sur C35 est supérieure aux autres variétés sur ce même porte-greffe, d'autre part elle est très supérieure à la combinaison de S6 sur *Poncirus pomeroy* (0,83 contre 0,64). On remarque que les mesures sont assez homogènes d'un arbre à l'autre (fig.2).

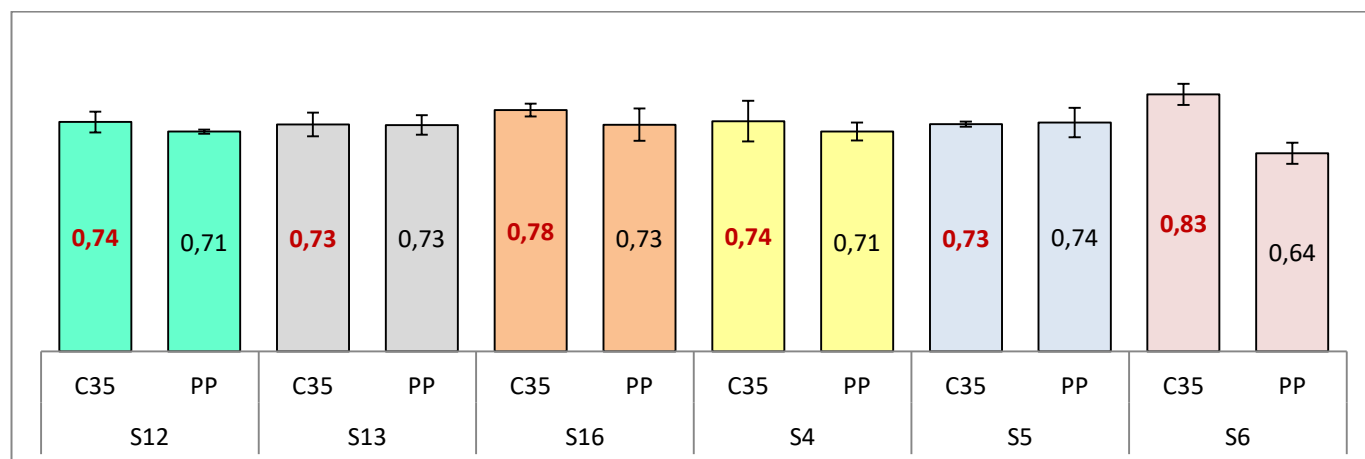


Figure 2 : moyenne des affinités par variétés et porte-greffes

Sur cette mesure, on observe une forte variabilité entre les combinaisons. Pour 90% des variétés, la combinaison sur *Poncirus pomeroy*, la floraison a été supérieure ou égale par rapport aux combinaisons sur Citrange C35. Seule la variété S5 obtient le résultat inverse. On remarque des écarts importants de floribondité notamment pour les variétés S6, S12, S16 et S5. Sur ce critère, des variations inter-arbre ont pu être observées (fig.3).

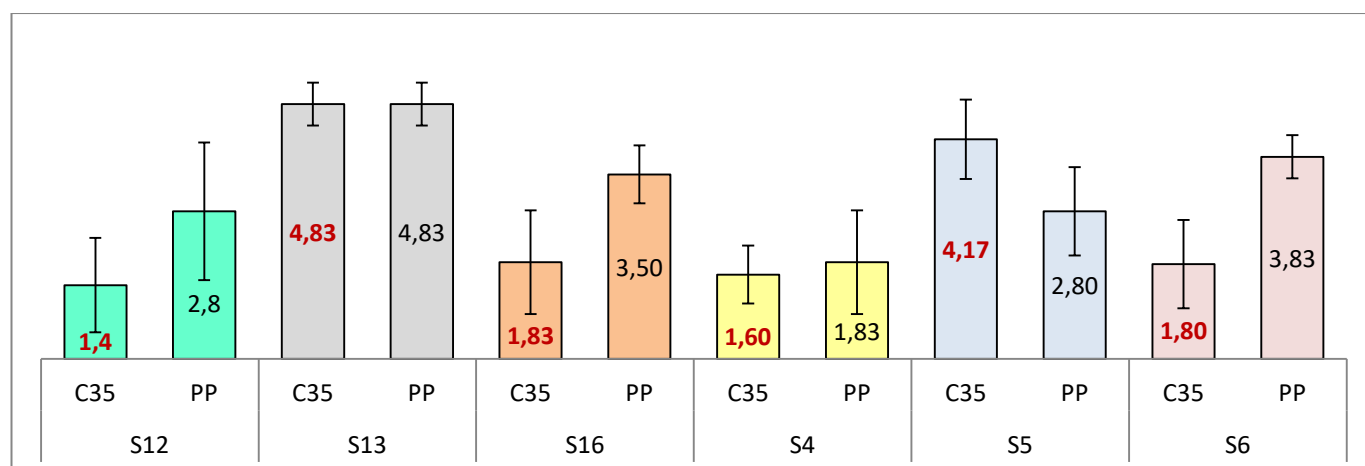


Figure 3 : moyenne de floribondité par variétés et porte-greffe

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'arbre (sur 6 arbres par porte-greffes) qui ont donné des fruits. Si l'on compare avec la mesure de floribondité, on observe qu'une forte floraison n'a pas induit une mise à fruit. Ce phénomène s'observe particulièrement pour la variété S13 qui avait une floribondité moyenne de 4,8 par combinaison et qui n'a donné aucun fruit. A contrario, une variété comme S4, qui avait une faible floraison, obtient le grand nombre d'arbre avec mise à fruits sur la parcelle (quatre arbres sur six ont donné des fruits).

Tableau 1 : nombre d'arbre portant des fruits par combinaison

Variété	PG	Nbre d'arbre avec fruits
S12	C35	2
	PP	1
S13	C35	0
	PP	0
S16	C35	3
	PP	3
S4	C35	4
	PP	4
S5	C35	0
	PP	4
S6	C35	3
	PP	0

6. Conclusions de l'essai

Pour l'instant, il est trop tôt pour établir des conclusions sur les performances agronomiques des différentes combinaisons. L'année 2020 sera encore une année de résultats préliminaires, il faudra attendre 2021 et la cinquième mise à fruits pour obtenir des résultats exploitables.